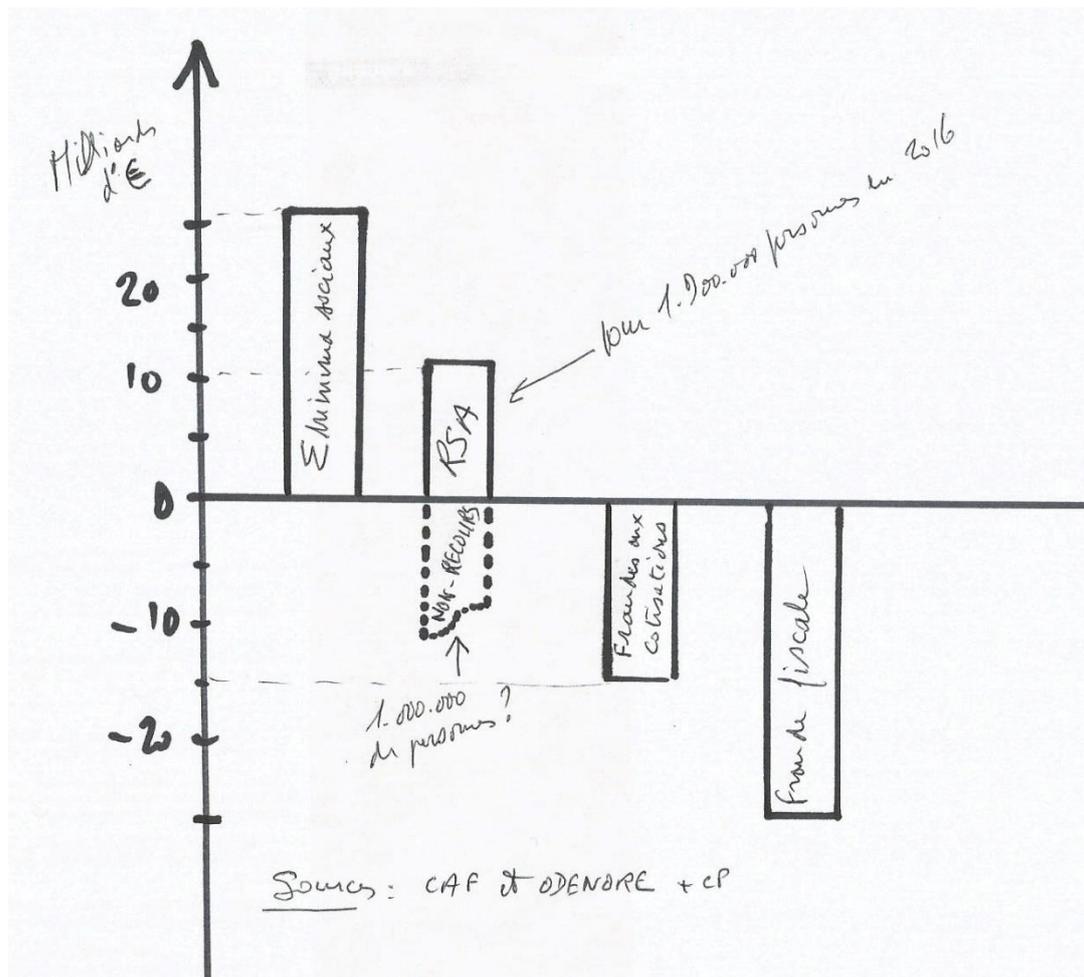


Le non-recours aux droits sociaux



Motifs du non-recours

- 1- Manque de connaissance des dispositifs et de la façon d'y accéder,
- 2- Découragement devant la lourdeur des formulaires et des démarches,
- 3- Recul devant le risque de sortir du dispositif et de devoir tout recommencer en cas d'échec (= trappe à chômage et pauvreté),
- 4- Refus de l'intrusion dans la vie privée et du flicage (cf. en couple ou non...),
- 5- Refus d'être « assistés » alors qu'on ne demande qu'à ne pas l'être,

Source : CNAF, « P.Domingo, M.Pucci, « Le non-recours au RSA et ses motifs », 2011.

Voir aussi : ODENORE, « L'envers de la fraude sociale », La Découverte »

Philippe Warin, Antoinette Catrice-Lore, « Le non-recours aux politiques sociales », Presse Universitaire de Grenoble, 2016.